

Certificat de praticien d'Art Thérapie spécialisé en techniques d'Art Thérapie par les arts plastiques - 1^{ère} année

CODE 020-105

Acquérir les compétences requises pour concevoir, mettre en place et suivre un projet thérapeutique en art-thérapie par les arts plastiques dans un cadre adapté de séances individuelles et d'atelier en groupe.

Etre à même de conceptualiser et de théoriser autour de sa pratique dans une double articulation clinique et théorique au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les compétences requises pour concevoir, mettre en place et suivre un projet thérapeutique en art-thérapie par les arts plastiques dans un cadre adapté de séances individuelles et d'atelier en groupe.

Etre à même de conceptualiser et de théoriser autour de votre pratique dans une double articulation clinique et théorique au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Etre capable de mettre en œuvre diverses méthodes de travail et d'intervention, spécifiques aux arts plastiques, en respectant les règles déontologiques et éthiques selon le code déontologique de la FFAT (Fédération Française des Art-Thérapeutes).

ELEMENTS FORTS

1^{ère} année

Socle commun : 3 sessions

**Initiation à l'art-thérapie
Voir aussi 020-104**

**Collage
Voir aussi 019-120**

**Marionnettes
Niveau 1
Voir aussi 019-118**



PERSONNES CONCERNEES

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social et éducatif.

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

Dans l'atelier d'art-thérapie, la personne s'exprime par le dessin, la peinture, le modelage, le collage et toute autre technique de construction plastique. L'œuvre naît sous ses yeux, devient un objet qu'elle peut regarder, sur lequel elle peut intervenir, jusqu'à le détruire et en reconstruire un autre. D'une séance à l'autre, le processus de création en arts plastiques matérialise des opérations psychiques et soutient un processus de symbolisation et de transformation de la personne. Les champs d'application sont aujourd'hui très diversifiés : en soins généraux (psychosomatique, centres anti-douleur, pédiatrie, neurologie, oncologie, soins de suite et médecine rééducative, rhumatologie, etc.), en soins psychiatriques, dans l'accompagnement de la personne âgée et notamment dans le suivi de la maladie d'Alzheimer, face aux différentes formes de handicap, en milieu scolaire et parascolaire, dans l'insertion sociale et professionnelle, dans les établissements pénitentiaires, etc. De par cette diversité, l'approche thérapeutique par les arts plastiques requiert des compétences solides dans les domaines de l'art et du soin : une formation artistique et une pratique confirmée, des connaissances approfondies en psychopathologie et psychologie.

Cette formation s'organise sur un parcours de 3 ans.

Chaque année de formation inclue 6 modules de formation à 4 jours se structurant sur 2 axes

- **Socle commune** – 3 modules chaque année (dates ci-jointes).
- **Spécialisation** – 3 modules de formations chaque année.

CONTENU Socle commun

APPORTS THEORIQUES EN

- Psychologie clinique
- Psychopathologie
- Psychologie de développement
- Concepts théoriques concernant la médiation thérapeutique, la musicothérapie et l'art-thérapie
- Champs de connaissances annexes : histoire de l'art, philosophie et esthétique, science de communication, etc.

ANALYSE DE LA PRATIQUE



ATELIERS PRATIQUES PLURIDISCIPLINAIRES AVEC ANALYSE REFLEXIVE

Stage d'observation (1^{ère} et 2^e année : 150h)

Stage d'observation et de co-animation auprès d'un art-thérapeute (Arts plastiques).

Suivi du stage.

1^{ère} année

DUREE 25,00 jour(s)

Pour les dates et prix des prochaines séances : consulter « Rechercher une formation » sur notre site ou nous contacter.



INFIPP SCOP S.A. – 26 rue Francis de Pressensé, 69623 VILLEURBENNE Cedex
Tél. 04 72 69 91 70 Email. infipp@infipp.com

